



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réserve

Question écrite n° 29381

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de la défense sur les effectifs futurs de la réserve militaire. Il lui demande de bien vouloir lui préciser combien de volontaires supplémentaires par an seront recrutés jusqu'en 2008.

Texte de la réponse

En octobre dernier, la ministre de la défense a demandé au chef d'état-major des armées d'étudier la place tenue par la réserve militaire au sein des forces armées. Si les conclusions de cette étude ne remettent pas en cause les principes de la réforme de 1999, à savoir le volontariat, elles conduisent néanmoins à affiner le format et à améliorer l'organisation, les conditions d'emploi et les modalités de montée en puissance de la réserve. Privilégiant la capacité opérationnelle de la réserve, le nouvel objectif fixé est d'atteindre 68 000 volontaires titulaires d'un engagement à servir dans la réserve (ESR) en 2008, en leur garantissant un taux d'activité annuel moyen de 27 jours au lieu de 18 aujourd'hui. L'atteinte de cette cible nécessite le recrutement d'environ 6 000 volontaires par an. Au 30 septembre 2003, 36 586 volontaires servaient sous ESR ; l'objectif de 38 000 en fin d'année 2003 devrait donc être atteint.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29381

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9118

Réponse publiée le : 27 janvier 2004, page 650